



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 LaurierSt./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This document contains a security requirement

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Maintenance & Professional Consulting Services
Division (FK)

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

3C2, Place du Portage, Phase III

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet FBI PROJECT - CFB SHILO	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP913-162858/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20162858	Date 2016-09-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FK-289-70963	
File No. - N° de dossier fk289.EP913-162858	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-10-07	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Maquiling(fk div), Amalia O.	Buyer Id - Id de l'acheteur fk289
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4886 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3600
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification 003 vise à changer la date de clôture de l'invitation à soumissionner et de fournir des éclaircissements sur l'amendement 002.

1) Changer la date de clôture de l'invitation à soumissionner du 15 Septembre 2016 au 7 Octobre 2016.

- 2) En ce qui touche la demande de soumissions relative à l'Initiative des bâtiments fédéraux (IBF) à la BFC Shilo, la modification No 2 vise à modifier la portée du projet IBF de la BFC Shilo pour faire en sorte que tous les immeubles de la Base soient compris. Cette modification a pour but d'accroître la viabilité du projet en présentant des possibilités d'économies d'énergie supplémentaires. La modification ne supprime pas l'exigence de solution en ce qui touche les exigences d'efficacité énergétique de la portée obligatoire des travaux du système de chauffage central (SCC).

SPAC désire clarifier que le but fondamental du projet est de maximiser le niveau d'économies en matière de GES et d'énergie à la BFC Shilo. Ainsi, toutes les solutions relatives aux exigences en matière de chauffage de la base seront examinées, y compris mais non de façon limitative :

1. Modernisation du SCC à la vapeur actuel
2. Conversion du SCC et du réseau de distribution actuels à un réseau de distribution à eau chaude
3. Construction d'un nouveau SCC
4. Décentralisation du chauffage à la BFC Shilo, y compris le déclassement du SCC actuel

Il importe d'examiner les besoins à long terme du Système de chauffage central, pour nous assurer que les exigences à long terme en matière d'entretien et de renouvellement soient pris en compte dans cette demande de soumissions. Les solutions pour satisfaire cette exigence sont mentionnées plus haut, et comprennent le déclassement de l'actuel SCC. Tous les systèmes de distribution et échangeurs thermiques connexes de chaque bâtiment branché au SCC, sont compris dans l'exigence obligatoire.

SPAC reconnaît que la valeur monétaire des économies énergétiques à la BFC Shilo est limitée en raison des coûts limités des services publics d'électricité de la base. La Demande de proposition mentionnait qu'il y aurait une allocation de coûts d'immobilisations pour la mise en œuvre de ce projet. Afin de fournir une base de certitude des coûts et aider les soumissionnaires à structurer leurs réponses relativement à cette exigence, SPAC est en mesure de confirmer qu'un minimum de huit (8) millions de dollars seront disponibles pour ce projet, et qu'il n'y aura aucune incidence sur la cotation des propositions de la section relative à l'allocation de coûts d'immobilisations.

Il n'y a aucune autre modification.